



Réunion du Collectif du 10 novembre 2016

35 participants

Groupes de travail

Groupe de travail « Constitution d'un réseau de santé des malades victimes des pesticides »

Groupe de 4 personnes à ce jour : *Chantal, Marie-Jeanne, Michel P. et Yvette.*

Objectif : Sensibiliser les soignants (milieu médical, infirmier à domicile, para médical) et leurs patients aux risques des pesticides sur la santé des populations et sur l'environnement.

L'idée est de constituer un réseau de soignants volontaires pour mieux conseiller et orienter les malades et leur famille et agir en faveur de la prévention.

Vu la difficulté à pénétrer le milieu médical, on envisage une action à long terme.

Des contacts ont déjà été pris (nos propres généralistes parfois, des pharmacies ...)

Le projet : leur proposer une première rencontre pour envisager les actions à mettre en place au vu des échanges à partir de leur propre expérience. On pense par exemple à une journée de formation dans le cadre de la formation continue des généralistes (avec témoignages).

Ne pas oublier l'action de l'association *Alerte médecins pesticides du Limousin* qui regroupe déjà des médecins sensibles à ce sujet. Il pourra leur être proposé de les rejoindre, même si notre objectif est de nous centrer sur une action de terrain.

L'affichette (dont l'image a été réalisée par Philippe et le texte validé par Jean-François) sera proposée aux cabinets médicaux, aux labos, aux magasins bio, etc ...

Noter la journée Eau et Rivières le vendredi 2 décembre à Chatelaudren (22) intitulée « Pesticides : de l'eau à l'homme » à laquelle participent de nombreux scientifiques.

Boîte à outils « Riverains des zones d'épandage » (Henri)

Première ébauche d'une boîte à outils à destination des personnes ou groupes de riverains qui nous contactent ; elle servira de guide à l'analyse de la démarche à suivre.

Un outil qui se veut pédagogique : document court avec des fiches techniques allant du plus simple au plus complexe.

La rencontre avec Maître Cottineau, avocat à Nantes est évoquée. Il est favorable à inviter les riverains à mener des actions au civil qui entrent dans le cadre des troubles de voisinage

Groupe de travail : *Henri, Marcelle, Jean François, Josselyne*

Date de la prochaine réunion du groupe est le 29 novembre.

Témoignage de nouveau cas de victimes

Il s'agit d'un employé dans une entreprise du milieu agricole, qui a utilisé des organophosphorés, sans protection, sans connaissance des fiches de sécurité...

Il est victime d'un cancer des voies biliaires, il a été mis en invalidité. Cette maladie n'est pas actuellement reconnue dans le tableau des maladies professionnelles

Le Collectif ira lui rendre visite pour envisager les suites à donner à sa demande.

Il est précisé qu'un autre salarié est décédé en 2013.

Point sur l'action autour de l'arrêté 2006 et lettre aux maires

Le 14 octobre : nous avons tenu une conférence de presse avec Eau et Rivières, Solidaires, Générations Futures, Greenpeace, MCE.

Présence de FR3, TVR, OF, Libé, Radio Bleue, AFP.

Interview par FR3 d'habitants de Thorigné-Fouillard (35)

A la date du 8 novembre, ce communiqué de Générations Futures fait le point:

<http://www.generations-futures.fr/pesticides/arrete-pesticides-2006-et-demain/>

Le gouvernement va semble-t-il s'en tenir à la reconduction de l'arrêté de 2006, cédant ainsi aux pressions de la FNSEA et refusant de prendre en compte à la fois les avancées scientifiques (rapport ANSES...) et les réactions de plus en plus fortes des riverains et salariés agricoles face aux dangers des pesticides.

<https://www.generations-futures.fr/pesticides/arrete-2006-ou-en-sommes-nous/>

Localement, le collectif a mené 2 actions :

- 24 octobre : envoi d'un courriel aux 43 maires de Rennes Métropole et aux associations de maires des départements 35, 29, 56.
- 9 novembre : courriel à André CROCQ, vice-président de Rennes Métropole en charge du suivi du SCOT et du développement Durable, pour demander à le rencontrer au sujet de l'arrêté 2006.

A ce jour aucune réponse.

Chacun est invité à utiliser le courrier aux maires (fichier joint) pour interpeller les élus de sa commune.

Deux autres actions sont décidées :

- Envoi d'un courrier à l'ARS (Agence Régionale de Santé)
- Envoi d'un courrier et demande de rencontre du préfet de région à propos de l'arrêté sur les populations vulnérables, qu'il doit publier avant fin 2016.

Actions « Riverains »

THORIGNE-FOUILLARD (35) :

51 personnes, de 3 lotissements différents, voisins de champs ou vergers traités, ont signé un courrier adressé à la Mairie pour demander à celle-ci d'organiser une rencontre avec les agriculteurs de la commune. Le maire a renvoyé la question vers la commission environnement, qui tarde à répondre.

Le groupe de Thorigné va prendre d'autres initiatives.

MELESSE (35) :

20 octobre : Rencontre du maire et de la conseillère à l'environnement. Projet d'article dans le bulletin et au niveau de l'intercommunalité, d'une cartographie des zones traitées, coordination prévue avec le bassin versant de l'Ille et de l'Illet, projet d'une soirée pendant la semaine des pesticides fin mars.

Voir compte-rendu joint.

Déplacement à Bruxelles le 7 et 8 décembre 2016

A l'initiative de José Bové et des Verts européens, une rencontre entre victimes européennes et associations qui les soutiennent, est organisée à Bruxelles les 7 et 8 décembre.

Au niveau de la Bretagne, y participeront L. Guillou, S. Rouxel, C. Le Guyader, P. Brigant, E. Le Goffic, R. Pouliquen, Armel et Brigitte Richomme.

Le programme : <http://bit.ly/conf-phytovictim>

Une pétition en soutien aux ex-salariés de Triskalia « **empoisonnés par les pesticides : nous sommes tous concernés** », est en cours. Elle sera transmise à la Commission des pétitions du Parlement Européen.

En à peine 2 semaines, 77 000 personnes l'ont déjà signée. A diffuser.

<https://www.change.org/p/empoisonn%C3%A9s-par-les-pesticides-nous-sommes-tous-concern%C3%A9s>

Vie du Collectif :

Assemblée Générale du Collectif

L'objectif serait d'en faire un moment chaleureux, de partage et mise en valeur de tout ce qui a été fait depuis mars 2015, en particulier autour des témoignages des malades des pesticides ; rassembler autour du Collectif les gens que nous soutenons et réaliser un écrit (textes courts sous formes de témoignages sans données médicales), vidéo ...

Création d'un groupe de préparation (en lien avec le groupe de coordination) : *Henri, Michel, Dany, Yvette, Francis, Denis.*

L'assemblée Générale pourrait avoir lieu soit le vendredi soir 31 mars, soit le samedi 1^{er} avril (ne pas oublier que nous serons dans la semaine des alternatives aux pesticides).

Rescrit fiscal : (Henri)

Présentation du formulaire pour saisir les dépenses non remboursées, en particulier les frais de déplacement (voir document joint).

Le principe : chacun garde l'historique de ses déplacements (date, motif, lieu, distance) ; au moment des déclarations d'impôts, ses frais kilométriques sont évalués au taux en cours et validés par le président du Collectif.

Cette somme donne droit à un dégrèvement d'impôt.

Informations

Soutien aux victimes et attitudes de la MSA :

Triskalia (Plouisy) :

Une Bonne Nouvelle : la MSA d'Armorique ne fait pas appel de la décision du Tass de Saint Brieuc concernant l'indemnisation de S. ROUXEL et L. GUILLOU des préjudices qu'ils ont subis.

Une mauvaise nouvelle : la MSA d'Armorique n'a pas transmis dans les délais au Comité Régional de Reconnaissance de Maladie Professionnelle (CRRMP), les dossiers de C. LE GUYADER et P. BRIGANT ; leur situation n'a donc pas été analysée et l'audience prévue au TASS de St Brieuc le 9 novembre a été repoussée à une date indéterminée !!!

Triskalia (Glomel) :

Suite à la contestation par Me LAFFORGUE de la décision de la MSA d'Armorique de refuser la reconnaissance en Maladie Professionnelle de Noel POULIQUEN, audience au TASS de St Brieuc le 2 février à 14h30.

Autres dossiers :

Nous avons :

- accompagné une personne pour déposer une demande en reconnaissance en maladie professionnelle,
- examiné le cas d'une nouvelle personne (ancien paysan atteint d'un lymphome),
- soutenu un autre dossier qui traîne de manière inacceptable, pour que la commission des rentes détermine au plus tôt son taux d'IPP.

Ce travail se fait en concertation avec l'association nationale PHYTO-VICTIMES.

Comme on peut le constater, la Mutualité Sociale Agricole (en tant qu'institution ; des salariés eux, nous soutiennent), fait le plus souvent obstruction aux démarches de ses adhérents.

Aussi, avons-nous demandé (pour la troisième fois) à rencontrer le médecin-conseil-chef de la MSA Portes de Bretagne (35 et 56), le Dr MORVAN, pour discuter des demandes de reconnaissance en maladie professionnelle.

Lymphome, inscrit au tableau des maladies professionnelles du Régime Agricole :

Ce cancer a été reconnu comme MP par décret le 5 juin 2015.

Les personnes dont le diagnostic a été établi avant cette date, ont un délai de 2 ans pour faire la demande de reconnaissance en MP, donc jusqu'au 5 juin 2017. Passé ce délai, la voie sera plus tortueuse pour se faire reconnaître.

Aussi demandons-nous à la MSA d'informer ceux qui sont dans ce cas de figure dans les plus brefs délais.

Elle remplira ainsi son devoir d'information vis-à-vis de ses adhérents. En effet, elle connaît la situation médicale de tous ses cotisants.

Évènements à venir :

date	heure	lieu	contenu	organisateur
14-nov	14h00	lycée agricole - LE RHEU (35)	intervention du Collectif au lycée agricole du RHEU, devant les étudiants.	lycée
18-nov	20h15	Maison des associations - RENNES	conférence de JF DELEUME : « les pesticides pour les nuls » http://www.bonneassiette.org/nous-organisons-prochainement.html	la Bonne Assiette
23-nov	20h30	cinéma Etoile - CHATEAUBOURG	documentaire « à la recherche des maux » sur la conséquence de l'usage des pesticides en Argentine	
25-nov	20h30	cinéma Ty Hanok - AURAY	ciné-débat "des locaux très motivés" d'O. Dickinson	Mediathèque
02-déc	journée	CHATELAUDREN (22)	"Pesticides : de l'eau à l'homme" intervention commune de de Paul FRANCOIS et Michel BESNARD	Eau et Rivières de Bretagne
13-janv	20h30	57 rue de la gaucherie - LAVAL	ciné-débat "la mort est dans le pré" suivi d'un débat avec des victimes.	Colibri

Évènements à soutenir :

- Pétition « non à la bétonisation des terres biologiques à BRUZ » : https://www.change.org/p/non-a-la-betonisation-de-terres-biologiques-sur-bruz?recruiter=44227420&utm_source=share_petition&utm_medium=facebook&utm_campaign=autopublish&utm_term=des-lg-no_src-no_msg
- Soutien à l'action d'habitants de Thorigné-Fouillard contre la destruction de la ferme de la Clotière. <http://rennes-info.org/Sauvons-la-ferme-associative-de>

A écouter :

- interview de Armel RICHOMME et M. BESNARD : <http://www.radioter.net/semaine-des-alternatives-aux-pesticides>
- 8 novembre : interview de M. BESNARD sur radio Laser ; podcast disponible sur le site Internet www.radiolaser.fr
- rediffusion sur France Culture "La série documentaire" à 17h de 4 documentaires réalisés par Inès LERAUD, entre 2008 et 2015, sur des questions sanitaires et environnementales :
 - lundi 14 novembre : "Les mercuriens", consacré à l'intoxication au mercure de sa mère.
 - mardi 15 novembre : "Les paysans face aux risques des pesticides", tourné dans le Jura lors d'une réunion d'agriculteurs malades des pesticides
 - mercredi 16 novembre : "Uranium : le Limousin face à son passé", consacré aux conséquences des extractions d'uranium effectuées par Cogema puis Areva dans le Limousin
 - jeudi 17 novembre "Henri Pézerat, l'homme de l'amiante", première partie d'un portrait consacré au scientifique et lanceur d'alerte Henri Pézerat.

Dates de prochaine réunion :

Mardi 13 décembre 2016 à 19h30

espace Anita Conti 10 rue du Trégor (en haut du bourg, près du cinéma l'Eveil et de l'ancien cimetière)

Betton.